SC LE HAM

1er semestre 2012

Bulletin Municipal

Bulletin téléchargeable par internet (site de la Mairie ou sur Facebook "Le Ham communauté"). Pour toutes remarques ou suggestions concernant le Bulletin Municipal, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie ou par messagerie électronique : bulletinleham@orange.fr

MAIRIE de LE HAM

5, rue de la grotte, 53 250 Le Ham (Entrée par le parking de la salle communale). Tél.: 02/43/03/97/07 - Fax : 02/43/03/97/23 - Site : www.leham.mairie53.fr Courriel : mairie.leham@wanadoo.fr

LUNDI	9h - 12h	fermée
MARDI	9h – 12h (CV)	14h – 17h
JEUDI	9h – 12h (CV)	fermée
VENDREDI	9h - 12h	14h – 16h30 (CV, DR)
SAMEDI	9h - 12h (CV, MF, OT)	fermée

SOMMAIRE

Page de Couverture : équipe A du Sporting Club Hamois (voir page 10)
Informations Pratiques / Sommaire P2
Mot du Maire P2
VIE MUNICIPALE.....P3
(Extraits des séances du Conseil Municipal)
VIE COMMUNALE.....P7
Vœux du Maire
Repas du CCAS P8
Noureaux habitants - Etat civil P9
Visite du Sénat P10
Ouverture de l'étang de Bondi P11
Evolution des impôts P12
Photo Mystère - Hamois à l'honneur P14
Ecole P16
Résultats des élections - Internet - Tarifs communaux P18
VIE QUOTIDIENNE.....P20
Collecte d'essaims d'abeilles - FAVEC (veufs et veuves)
Chiens dangereux P21
VIE CULTURELLE.....P22
Point-lecture - Exposition au 1 bis rue du Mont - Le coin des sportifs : les gagnants du tour de France
Numéros utiles / Artisans et Commerçants Troisième de couverture
Calendrier des Manifestations Quatrième de couverture

Le Mot du Maire

Au cours de ce premier semestre, des travaux ont été réalisés dans notre commune.

La municipalité veille à l'entretien des espaces, des bâtiments, et au bon fonctionnement des structures en place. Ainsi, au terrain de foot, les abords des vestiaires et des tribunes sont réaménagés et un bicouche a été déposé pour améliorer l'accès aux locaux.

Comme il était prévu, la salle d'exposition est en cours de réalisation. Les travaux sont presque terminés. Une exposition des œuvres de Bernard Chardon sera mise en place dans cette nouvelle salle du 11 au 19 août ; avec un vernissage ouvert au public le vendredi 10 août à 18 heures. Tous les hamois y sont conviés. Une inauguration aura lieu en fin d'année.

Nous avons connu bien des émotions lors de la coupe du Maine avec l'équipe 1ère de football, nos félicitations pour ce brillant parcours.

Bravo à l'équipe du Club des Bruyères qui ont participé au challenge « Champions les ainés ?». Ils ont reçu la coupe des vainqueurs pour la 8ème fois.

Pour tous ces bons résultats : « Vive Le Ham ! »

Séance du 31 janvier 2012

Etaient excusés : *M.M.GUET, BRINDEAU et BRUSADELLI.*

INTERVENTION DE MME BOUX, CHARGEE DE DEVELOPPEMENT A LA SOCIETE VSB ENERGIES NOUVELLES qui expose à l'assemblée délibérante l'état d'avancement du projet éolien qui peut se résumer ainsi :

25 mai 2011 : obtention du permis de construire pour 4 éoliennes de 140 mètres en bout de pâles avec un mât de 95 mètres. VSB s'engage à soumettre au vote du Conseil Municipal du Ham l'installation de l'éolienne à proximité des lieux-dits «Goulifer» et «La Roussellière», à l'issue de la construction des 3 premières éoliennes (cette 4ème étant située trop près d'habitations principales).

10 juin 2011 : validation du périmètre du Ham à l'intérieur de la ZDE (Zone de Développement Eolien) du « synclinal de Pail » par arrêté préfectoral.

3 novembre 2011 : obtention du permis de construire modificatif pour des éoliennes de 145 mètres en bout de pâles avec une hauteur du mât inchangée (95 mètres)

Décembre 2011 : obtention du certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat d'électricité ; réception de l'autorisation d'exploiter le parc éolien du Ham, autorisation pour une capacité de 6MW, soit 3 éoliennes de 2MW.

Une réunion de lancement de chantier rassemblant le Conseil Municipal, les propriétaires et les entreprises concernées sera organisée avant le lancement des travaux (prévus courant 2012). La mise en service pourrait avoir lieu en février 2013 sous réserve des délais de raccordement du site.

Mme BOUX rappelle que la société VSB Energies Nouvelles reste à la disposition de chacun afin de répondre aux questions et reste ouverte à toute discussion concernant d'éventuelles gênes occasionnées.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2011 BUDGET COMMUNE

Section fonctionnement :
Dépenses : 287 222.06€
Recettes : 349 006.14 €
Résultat exercice 2011: 61 784.08 €
Résultat de clôture de 2011 : 127 193.67 €
Résultat cumulé : 107 279.90 €

Section investissement :
Dépenses : 64 388.69€
Recettes : 175 634.02€
Résultat exercice 2011: 111 245.33
Résultat de clôture de 2011: - 19 913.77 €

AFFECTATION DES RESULTATS

C/1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 40 864 €
C/002 (résultat de fonctionnement reporté) : 86 329.67 €
C/001 (résultat d'investissement reporté) : -19 913.77 €

ATTRIBUTION DES LOTS – PROJET SALLE D'EXPOSITION 1 BIS RUE DU MONT :

Lot	Intitulé	Entreprise	Dont Options H.T	TOTAL T.T.C
1	Gros Œuvre – carrelage	Sarl BTEM	965,00	23 856,90
2	Charpente bois	Sarl GIBON J.		5 784,33
3	Menuiseries extérieures	Savary J-P	1 980,00	16 690,18
4	Doublage – cloisons	Ent.JARRY		9 044,89
5	Menuiseries intérieures	Ent.SAVARY		7 148,49
6	Eléctricité-Vmc-Chauffage	Sarl Douillet		9 547,67
7	Plomberie – sanitaires	Sarl Douillet		2 077,69
8	Peinture	Ent.LIVET F.		5 452,37
			2 945	79 602,52€

DECLASSEMENT DE CHEMIN PUIS VENTE-LA HAIE SAINTON- le chemin rural n'est plus affectée à l'usage du public et que son déclassement ne porte pas atteinte aux conditions de

desserte et de circulation. Vente du mètre carré à 0.15 centimes d'euros, la totalité des frais liés à l'acquisition étant à la charge du demandeur.

REMPLACEMENT DANS LES COMMISSIONS : Suite à la démission de Melle Nadine PICHEREAU pour cause de déménagement (effective fin janvier 2012), le Maire propose de nommer un ou une remplaçante dans certaines commissions, telles que : **O.T.S.I :** Joël LEBLANC (suppléant)- **C.N.A.S :** Mireille FORTIN - **Bulletin municipal** : Claude RONCIN - **Référent jeunesse :** Diane ROULAND

AMENAGEMENT d'une ou plusieurs places de parking sous le tilleul, à la 2ème entrée du cimetière. Un dégagement de la terre et un empierrement suffiront.

Séance du 27 mars

Etait excusé : M.BRINDEAU

TAUX - Taxe habitation : 16.82 % ; Taxe foncier bâti : 27.04 % ; T. foncière non-bâti : 54.62 %

VOTE DU BUDGET 2012 COMMUNE - Vote à 9 voix pour

Section FONCTIONNEMENT 441 502 € Section INVESTISSEMENT 237 070 €

Reprise des restes à réaliser en dépenses : 20 949.36 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 LOTISSEMENT « CLOS DE L'ORME » : 9 voix pour

Section INVESTISSEMENT 33 674.18€ Section FONCTIONNEMENT 33 674.18 €

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2012

Société de pêche « La Gaulle Ribayenne »	160 €
ADMR Le Horps et Villaines-La-Juhel	118 € + 32 € + 1017 *1
Comité des Fêtes du Ham	1 624 €
S.C.H.	1 624 €
Coopérative scolaire	389 € + 720 + 1215 *2
Anciens combattants et AFN	216 €
Club des Bruyères (Le Ham)	216 €
G.V.H.	216 €
Société de chasse « Saint Hubert »(Le Ham)	306 €
CCAS	1 623 €
Amicale Laïque (Le Ham)	499 €
A.S.I. (Banque alimentaire)	108 €
Télé Proton	111 €
Office de tourisme	50 €
Prévention Routière	28 €
Vaincre la mucoviscidose (Villaines-La-Juhel)	40 €
TOTAL	**10 312 €**

***1 :** 118 € Le Horps (interventions commune) ; 32 € Villaines-La-Juhel (100 heures intervention commune) et 1 017 € ADMR Le Horps pour aider à financer le poste de secrétaire).

***2 :** - Une somme de 90 € par enfant participant à la classe de mer (juin 2012) et à la classe de neige (décembre 2012) sera versée (soit à ce jour respectivement 720 € et 1 215.

- Les sommes pour les classes de mer et de neige ne seront pas versées à l'Amicale Laïque (malgré la demande de l'association) mais à la Coopérative Scolaire, dont c'est la vocation première, et dans un souci de transparence par rapport à l'Inspection Académique.

VENTE D'HERBE 2012 ET REVERSEMENT A L'ASSOCIATION « BENIN VI BIBI » - parcelle H n°706 (7849 m²) à M. Alain APPERT pour la somme de 77 € et reversement à l'association.

ELECTION D'UN REPRESENTANT ELU AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S) Olivier THEBAULT : 08 voix Blanc : 01

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENTRE LA COMMUNE DE LE HAM ET LA SOCIETE EOLIENNES DU HAM (filiale VSB Energies Nouvelles) : Etablissement d'un état des lieux contradictoire entre les deux parties avant et après travaux ; par ailleurs, la commune :

- Accepte le transit des convois de transports sur les routes communales.
- Autorise Eoliennes du Ham à utiliser la voirie communale dans le cadre de la construction, du raccordement du parc éolien (câblage, maintenance et démantèlement du parc éolien) ;

Eoliennes du Ham s'engage à :

- Installer 3 des éoliennes neuves et à procéder à leur maintenance régulière pour permettre leur fonctionnement optimal,
- Verser à la commune de Le Ham un dédommagement forfaitaire annuel de 5 000 € et ce, pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien.
- Prendre à sa charge la réparation des éventuelles dégradations qui interviendraient, lors de la phase de construction et des opérations de maintenance du parc éolien, et dont l'origine serait imputable à la dite construction ou opérations de maintenance.

DESIGNATION D'UN ELU DANS LA COMMISSION CIMETIERE -Joël LEBLANC

DESIGNATION DE CONSEILLERS COMMISSION SALLE EXPOSITION - Une association va prochainement se créer sur la commune pour faire vivre la salle d'exposition multi-activités. Il rappelle que le local est entièrement financé par la commune. Des membres sont désignés pour gérer la salle et les relations avec la ou les future(s) association(s). Commission salle d'expo : C. VALLEE, M.FORTIN, D.ROULAND et B.HOULBERT. Une convention d'utilisation des locaux sera vraisemblablement mise en place.

BI-COUCHE DEVANT LES VESTIAIRES ET LES TRIBUNES DU STADE - par temps de pluie, le terrain devant les tribunes et les vestiaires est difficilement praticable. Des travaux d'enrobés étant prévus dans le bourg (réparation du bi-couche endommagé dans le lotissement du Clos de l'Orme), il propose à l'assemblée délibérante d'en profiter pour faire un bi-couche au terrain de foot. Des devis seront demandés et étudiés ultérieurement.

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE - La fermeture de la 4ème classe est officialisée, Madame PEREZ qui exerce à Loupfougères a reçu un courrier de l'Inspection Académique concernant sa mutation. A ce jour, la répartition des effectifs n'est pas définie. 73 enfants sont prévus à la rentrée 2012 avec divers projets pédagogiques (classe de mer et neige, spectacles, sorties).

REMPLACEMENT DES PANNEAUX D'INDICATION DE LIEUX-DITS - Suite à un bilan de l'état des panneaux d'indication de lieux-dits (82 au total) ; il s'avère que certains sont très abîmés et qu'il serait utile de prévoir leur remplacement, en harmonie avec la couleur de la commune, le bleu, sur une, voire deux années. Une demande de devis global sera faite.

Séance du 18 avril

Etait excusé : M. GUET

MISE EN PLACE D'UN EMPRUNT TRAVAUX SALLE D'EXPOSITION - Il est rappelé qu'avant cet emprunt, sur les deux précédents, l'un se terminera en 2013 et l'autre en 2016, ce qui permettra de laisser une trésorerie saine à l'issue du mandat. Réalisation de l'emprunt de 80 000 € auprès de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL - Taux nominal de l'emprunt : 4.35 % en taux fixe, en mode d'amortissement progressif du capital (échéances constantes).

ETUDE DU PLAN ACCESSIBILITE PERSONNES A MOBILITE REDUITE - (selon l'étude réalisée par le cabinet SECURIS BTP sous l'égide de la Communauté de Communes de Villaines-La-Juhel) Quelques réalisations simples seront faites dans un premier temps :

-Salle d'expositions : signalisation sur le parking d'une place handicapés.

-Cimetière : création d'un passage piéton avec marquage au sol et interdiction de stationnement.

-Rue Principale face au café « chez Nelly » : abaissement de la bordure et création d'un emplacement handicapés sur le parking en face côté droit.

-Déplacement du pot de fleurs à l'église.

SECURISATION VOIRIE – INSTALLATION DE STOPS – Par souci de sécurisation des usagers et après conseils pris auprès du Conseil Général, le Maire propose à l'assemblée d'installer des stops et une signalisation adaptée aux endroits suivants : La Butte des Avenrys – Le Chêne Buin – Sortie école – Mairie – Les Erablais – Carrefour La Planche aux Prêtres –Le Bas de la Butte – La Crételière et la Guindre.

Séance extraordinaire du 16 mai

Etaient excusés : Mme FORTIN, M.M.THEBAULT, GUET et Mme HOULBERT.
Mme FORTIN a donné pouvoir de vote à M. RONCIN.

Compte tenu des travaux en cours à la salle d'expositions multi-activités et pour ne pas en interrompre le déroulement, l'assemblée délibérante s'est réunie en urgence.

AVENANT N°1 LOT N°1 BTEM – SALLE D'EXPOSITION : quelques modifications sont à prévoir, à savoir : Solidification des colombages (faire descendre les poteaux jusqu'au ras du sol) puis pose de nouveaux poteaux en remplacement. Réfection des appuis de fenêtres en demi-lune pour la pose des nouvelles fenêtres. Evacuation des eaux usées (création d'une tranchée) pour les toilettes du bâtiment. Suppression du carrelage dans les sanitaires et remplacement par un béton. Montant total de l'avenant n°1 : 1 481.08 € H.T

AVENANT N°1 LOT 2 GIBON JACQUES – SALLE D'EXPOSITION : l'assemblée décide, d'assurer la pose de poteaux de renfort et des équerres pour un montant de 310.96 € T.T.C.

REMBOURSEMENT SUITE DEGRADATIONS DES WC SALLE SOCIOCULTURELLE : 260.13 €

Séance du 12 juin

Etaient excusés : M.M. RONCIN et GUET

SALLE D'EXPOSITIONS : MOINS VALUE ET AVENANT N°1 ENTREPRISE SAVARY J-P. : le devis s'élève à 2 186 € – 560 € de moins value = 1 626 € . Le marché est donc ramené à : 13 955 € H.T + 1626 € = 15 581 € H.T*.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT– Tours de gardes des élus– REMUNERATION DES ANIMATEURS(TRICES) : ↳ Les inscriptions à ce jour sont inférieures à l'année précédente, en particulier la semaine du camp et le coût du transport en autocar de 49 à 53 places s'élève à 220 € pour la journée à Montreuil-Poulay et 280 € le déplacement vers le camp à Bagnoles-de-l'Orne. L'assemblée décide de demander aux parents d'emmener leurs enfants.

↳ Arrêt comme suit le recrutement de l'équipe d'animation (et rémunération) : Mme Jocelyne BOURD, directrice ,titulaire BAFA – Melle Ophélia DEMAS (directrice adjointe), titulaire BAFA – Melles Pauline RAMON et Clarisse MELOT, stagiaires BAFA

REMBOURSEMENT DES CARTES DE TRANSPORTS SCOLAIRES 2012/2013 : pour les enfants du Ham scolarisés au R.P.I à l'école de Loupfougères et qui doivent prendre le car pour s'y rendre. Tarifs dégressifs fixés par le Conseil Général (en fonction du nombre d'enfants). Pour l'année 2012/2013 – 1 enfant : 70€, 2 enfants : 105 €, 3 enfants et plus : 125 €.

REMPLACEMENT DE JEAN-LOUIS BRINDEAU PENDANT SES CONGES D'ETE 2012 : par Gilles LOLIVIER (a effectué les remplacements de 2010 et 2011).

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE ELECTRIQUE CONSTRUCTION DES EOLIENNES :

réception d'une demande de permission de voirie électrique pour l'établissement d'une ligne électrique de 20 KV transmise par la société EIFFAGE ENERGIE sur le chemin vicinal n°6 et le chemin rural n°10 dans le cadre du projet de construction des éoliennes.

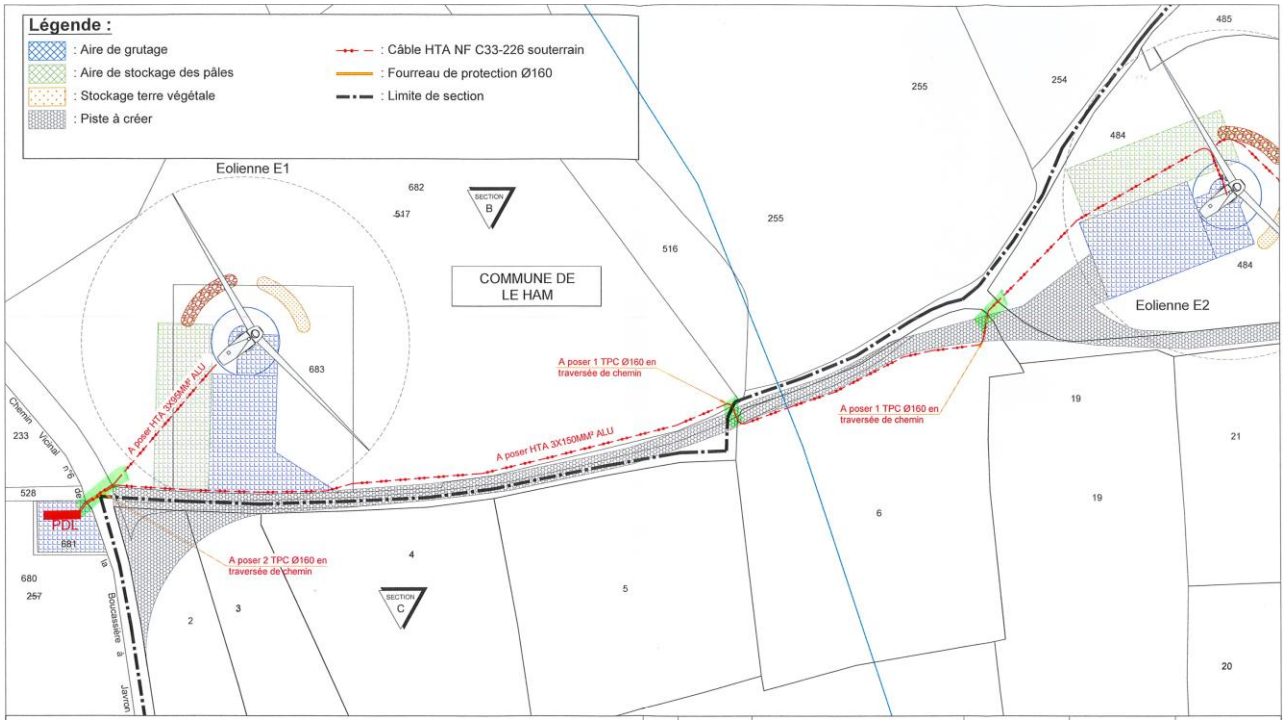

Vie communale

Vœux du maire

Ils ont eu lieu au mois de janvier. Patrick Clavreul a présenté le fonctionnement du Centre de Secours de Villaines la Juhel.

Remise des prix des Maisons Fleuries (à gauche).

Repas du CCAS

NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité est heureuse de souhaiter la bienvenue à :

M. WYNANT Thomas et Mme VEZIN Vanessa à La Hélière

M. et Mme DERMANOPOULOS-BOYER à La Boucassière

M. François LIGEON et son fils à Vieux Cour.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

	Né(e) le	Domicilié (e)
Lyse FERRON	20 avril	2 lotissement de la croix du Houx

MARIAGE

Caroline FLETCHER et Finbarr O`CONNOR se sont mariés le Vendredi 23 décembre 2011 à Carlow (Ireland). Ils habitent la Terrière au Ham

TRANSCRIPTION DE DECES

	Né(e)		Décédé (e)		Domicilié(e) à Le Ham
	Le	à	Le	à	
Jean-Claude BARBIER	4 octobre 1959	Géraumières (Le Ham)	17 février	Mayenne	Bellevue
Denise Chauchis épouse BOURGAULT	13 juin 1927	Le Ribay	24 février	Mayenne	Bois aux loups
Joël DUVAL	2 avril 1956	Choubert (Le Ham)	14 mai	Mayenne	Choubert
Fernand FOURNIER	6 avril 1940	Meltière (Le Ham)	16 mai	Mayenne	Bellangerie
Alain GUET	3 décembre 1947	Le bourg (Le Ham)	17 juillet	Villaines	8 rue du Pont d'Aisne

MENTION DE DECES

	Né(e)		Décédé(e)		Domicilié (e) à
	le	à Le Ham	le	à	
Marie Josèphe BALAVOINE	27 février 1930	Haut Chérance	9 février	Carrouges (61)	/
Gilbert GUET	19 novembre 1943	Le bourg	25 janvier	Bordeaux(33)	/

Marthe Savary veuve ROULAND	23 octobre 1919	Le bourg	28 janvier	Villaines la J.	Boucassière
Simonne LIVET	2 mars 1956	Bellangerie	31 janvier	Chateauneuf sur C. (49)	/
Raymond LEFEVRE	14 mars 1922	Le bourg	24 avril	Villaines la J.	Bellevue
Paulette Jézéquel épouse MOUSSET	19 novembre 1927	Gare	29 avril	Le Mans (72)	/

DECES

	Né		Décédé	
	le	à	le	A Le Ham
Thierry LANOE	4 juillet 1967	Mayenne	2 février	La Bellangerie

Sporting Club Hamois

Ils ont éliminé 3 clubs de ligue en Coupe du Maine !

Jouant en deuxième division de district, ils ont réussi à atteindre les 16ème de finale où malheureusement ils seront battus par Laval Le Bourny (2 – 1). Ils avaient préalablement sorti Louvigné (DRH, 4-0) et Craon (DSR, 2-0).

L'équipe composée de (en haut) :

Pascal LAVALEUR (entraineur), Eric VALLEE, Fabien LE FOL, Simon PELLOIN, Damien RENARD, Julien FOUASSIER, Florent BARBIER, Charly MAURICE, Simon DUVAL, Jérôme RENARD, Nicolas LECHAT (entraineur), en bas :

Clément THIERRY, Emmanuel FEURPRIER (capitaine), Baptiste FOUCAULT, Nicolas THEBAULT, Christophe MEZIERE président du SCH, Jérôme RONCIN, Aurélien FRAUDIN.

Visite au Sénat le 25 janvier

Un groupe de hamois s'est rendu au Sénat au mois de janvier. Cela faisait suite à la visite de l'Assemblée Nationale en mai 2010.

Ouverture de la pêche à l'étang de Bondi

Lundi 9 avril 2012, l'ouverture de la pêche a été faite à l'étang de Bondi.

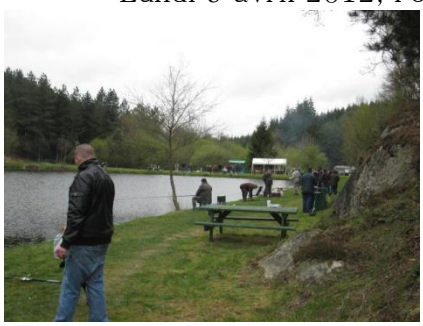

M. ROME, M. BARREAU (garde pêche attaché de la Fédération) et M. MIGNON et leurs prises :

M. Lautru :

Le Comité des fêtes tient la buvette...

Evolution des impôts

(taux en %)

Part communale et intercommunale :

CCV : Communauté de Communes de Villaines la Juhel.

La part communale n'a pas augmenté depuis au moins 1997.

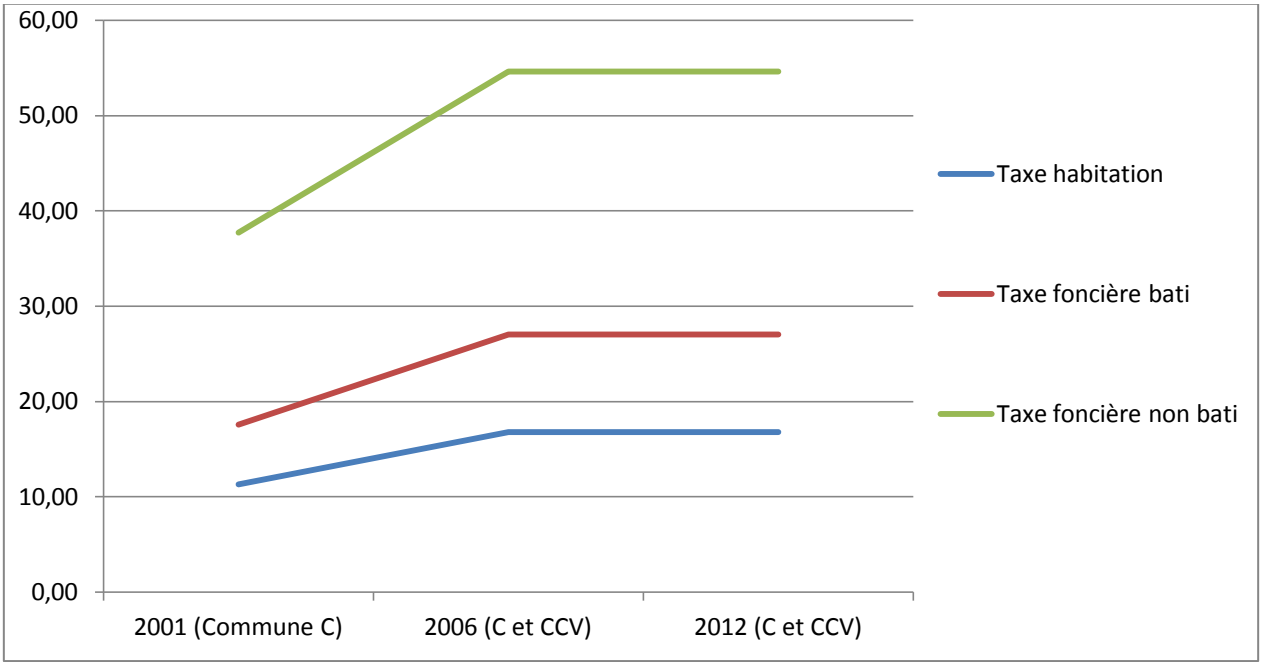

Part départementale :

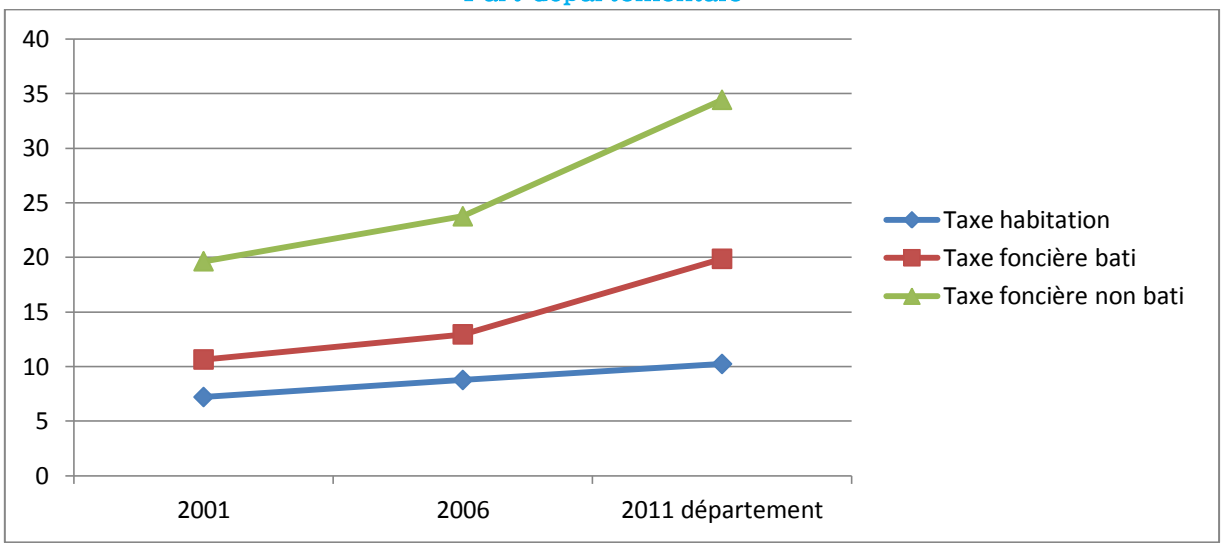

Part régionale :

A compter de 2011, pour les propriétés bâties la part régionale est transférée au département. Pour les propriétés non bâties, une taxe additionnelle se substitue aux parts départementales et régionales.

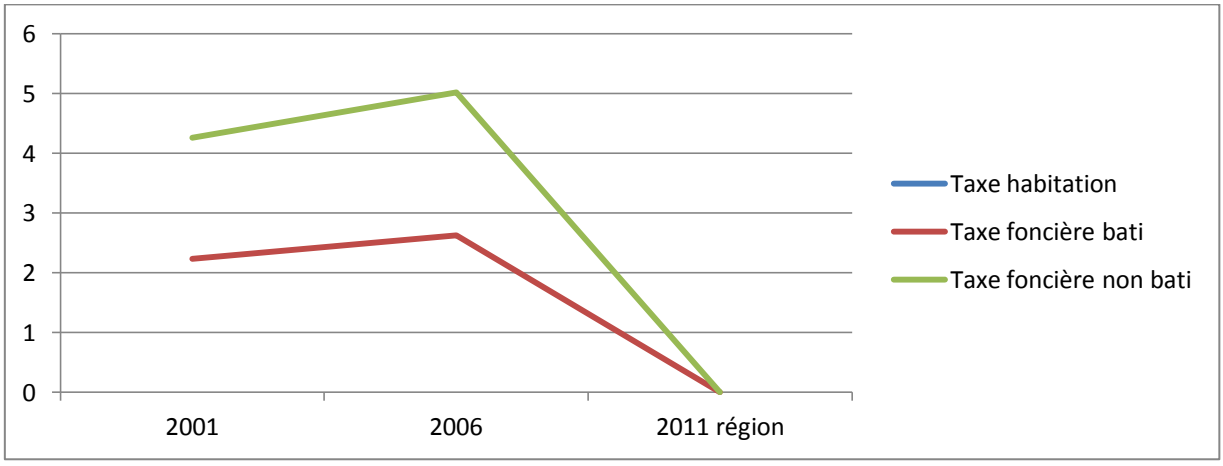

Photo mystère

La photo du précédent numéro a été prise au Cruchet, c'est la sépulture de Charles Négrier décédé le 24 janvier 1993, il a souhaité être enterré là pour voir "la fumée sortir de la cheminée de son ancienne habitation"

Où a donc été prise celle-ci ?

Petit indice : Continuez le sentier à pied...

Hamois à l'honneur

Ne pas hésiter à transmettre à la Mairie toutes les informations concernant une ou plusieurs personnes, en joignant une photo. Merci.

ERIC FOUCAULT

Après avoir arrêté le foot à 40 ans, Eric pratique la course à pied pour s'entretenir physiquement. Il fait toutes les courses locales (les Coëvrons, le semi marathon, de Laval, la Multonne de Champfrémont...). Il a couru son premier marathon (Paris en 2004) avec Michel Hubert en 3H28. Son meilleur temps étant sur une course de 3H02. Pour la préparation d'un marathon il court au moins 4 fois par semaine (40 à 60 km) et fait au moins 2 marathons dans l'année.

Il a fini 840è au Mont St Michel (3H29) en 2012.

Antonin BREHIN

Antonin a fini vice-champion régional de judo (catégorie des moins de 27 kg). Il pratique ce sport depuis 5 ans au judo club de Villaines la Juhel et a la ceinture orange-verte.

Champions nos aînés !

Certains membres du Club des Bruyères ont participé au Concours "Champions les aînés" à Hardanges. Ils ont terminé 1er avec 85 points, devant Le Ribay et La Chapelle au Riboul, après 45 questions sur des connaissances diverses et variées...

de gauche à droite :

Denis Chassine (président de l'Amicale cantonale),
Claude Brussadelli,
Gérard Renaud,
Eugène Bourgoin,
Marie-Thérèse Leplard,
Christian Vallée,
Colette Salin,
et Daniel Grivot.

Dylan DOUILLET a publié un article dans le **journal des collégiens de Ouest France** (concours organisé par le Conseil Général).

Au Ham, l'électricité viendra grâce au vent

Des éoliennes mises en place par une entreprise allemande verront le jour dans la commune du Ham au cours de l'année. Reportage.

C'est à quelques kilomètres du Ham que vont surgir ces immenses éoliennes. « **La construction des éoliennes, dont le bout de la pale va à la vitesse d'une Formule 1, fournira de l'électricité aux habitants du Ham et aux villages environnants** », a expliqué, enthousiaste, Christian Vallée, maire du Ham.

C'est dans le courant de l'année qu'apparaîtront des éoliennes qui seront positionnées à plus de 500 mètres des habitations. Il faudra entre 3 et 4 ans pour la construction et la mise en fonctionnement des éoliennes.

« **J'ai décidé de mettre des éoliennes dans ma commune car cette énergie est moins polluante et produit plus d'électricité, en espérant qu'elles vivront entre 20 et 25 ans** », a ajouté le maire.

Les éoliennes seront acheminées via des camions jusqu'au site d'implantation, elles vont être montées par des grues et atteindront environ 80 mètres de hauteur. Malgré les réticences de certains habitants, les éoliennes verront quand même le jour cette année au Ham.

Dylan DOUILLET,
Baptiste MEVEL,
Alexandre POUSSIER,
4e B, collège Saint-Nicolas,
Villaines-la-Juhel.

« Le bout des pales des éoliennes peut atteindre la vitesse d'une Formule 1. »

Christian Vallée, maire du Ham.

Christian Vallée devant une éolienne.

GABRIELLE PEREZ

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas une hamoise qui est à l'honneur mais l'institutrice de Loupfougères qui a assuré l'éducation de nos chers bambins avec dévouement.

(dernière photo : M. Xavier Duvieilh, Mme Martine Serrand, Mme Annie Camus- Pottier, Mme Marianne Oyer (remplaçante), Mme Perez, M. Daraize (remplaçant), Mme Jocelyne Bourd et Mme Nelly Boulay).

Nous lui souhaitons une bonne fin de carrière, un excellent départ à Evron et une retraite bien méritée et fructueuse dans quelques années... Et nous la remercions sincèrement pour tout ce qu'elle a apporté à nos enfants.

ECOLE - Encart de la Municipalité

Suite à la volonté de l'Inspection Académique, une classe sera fermée à l'école de Loupfougères malgré la mobilisation de parents d'élèves et des Conseils Municipaux de Loupfougères et du Ham.

Manifestations (des enseignants, des élus et des parents), occupations des locaux et rencontres avec des parlementaires (par les parents) n'auront malheureusement pas suffit !

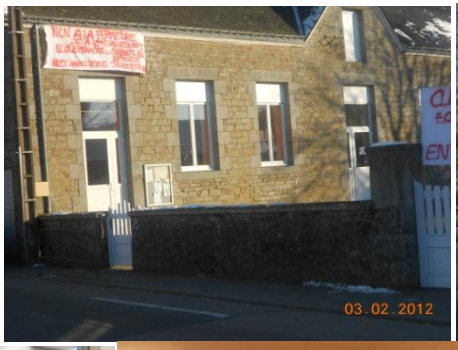

avec M. Favennec

Conseil d'école du 25 juin 2012 :

Effectifs prévus l'an prochain

Mme Camus Pottier (Loupfougères) : petite section 10 ou 11 ; Moyenne S. 8 ; Grande S 10

Mme Serrand (Le Ham) : CP 8 ; CE1 10 ou 11

M. Duvieilh (Le Ham) : CE2 6 ; CM11 11 ; CM2 12 ou 13

Classe de neige prévue pour les plus grands du 13 au 22 décembre.

ECOLE

12 mars : spectacle théâtral pour la maternelle : "Piccoli Sentimenti" à Villaines;

27 avril : théâtre pour les CE1-CE2 : "La sorcière du placard à balais";

5 avril : Carnaval pour toutes les classes ;

24 avril : 2ème intervention dans le jardin de l'école d'Olivier Duval de Mayenne Nature Environnement (classes de Loupfougères);

5 juin : classe de maternelle, sortie au musée de Jublains : "Le gâteau d'Apicius" (photo de gauche);

14 juin : pour toute l'école de Loupfougères, sortie à Ste Gemmes le Robert : visite du jardin de Marie Girard et pique-nique au Montaigu (à gauche) ;

3 juillet : pique-nique au bois du Tay pour les 2 écoles avec sortie vélo pour les CM1 et 2.

Résultats des élections - Ecole de le Ham

L'Election du super héros préféré des enfants a eu lieu le 8 juin... Avec leur vraie fausse carte d'électeurs, ils ont voté en conditions réelles et les élèves de CM2 ont assuré le dépouillement dans un silence absolu...

Pour apprendre le vocabulaire lié aux élections (candidats, urne, isoloir, carte d'électeurs, suffrage uninominal ...), et s'initier à la démocratie.

Résultats :

Batman 3 Iron Man 20
Wonder Woman 11 Superman 4

Inscrits : 42 Votants : 40
Bulletins nuls : 2
Suffrages exprimés : 38

(Photo JL Galetin)

Résultats des élections

Présidentielle (1er tour) Inscrits : 300 électeurs – Abstentions 48 (16%) – Votants 252 (84%) – Blancs ou nuls 14 (4,67%) – Exprimés 238 (79.33%)
Eva Joly 2 – Marine Le Pen 42 (17,65%) – Nicolas Sarkozy 88 (36,97%) – Jean Luc Mélenchon 18 Philippe Poutou 2 – Nathalie Arthaud 4 – Jacques Cheminade 1 – François Bayrou 35 – Nicolas Dupont Aignan 7 – François Hollande 39 (16,39%)

Présidentielle (2eme tour) Inscrits : 300 électeurs – Abstentions 46 (15,33%) – Votants 254 (84,67%) – Blancs ou nuls 16 (6,3%) – Exprimés 238 (93,7%)
Nicolas Sarkozy 154 (64,71%) – François Hollande 84 (35,29%)

Législatives (1er tour) 3ème circonscription Inscrits : 297 – Votants 183 (61,62%) – Abstentions : 114 (38,38%)– Blancs ou nuls 2 – Exprimés 181 (98,91%)

Alexandra Leuliette 8 – Anne Reminiac 2 – Bruno de la Morinière 12 – Esther Lubiato 4 – Hervé Eon 4 – Christian Quinton 33 (18,23%) – Marie Paule Catheline 0 – Yannick Favennec 118 (65,19%).

Internet par ADSL

Si vous avez des soucis de connexion avec l'internet par ADSL, n'hésitez pas à appeler le 1014 (France Telecom) et à vous manifester auprès de la Mairie (afin que nous puissions relayer l'information). Merci.

Tarifs communaux (valables à compter du 1er août 2012 sauf ALSH)

SALLE SOCIOCULTURELLE :

Mariage

Commune	150
Hors commune	185

Banquet (moins de 60 personnes)

Commune uniquement (demi-salle)	75

Banquet

Commune	115
Hors commune	140

Vin d'honneur

Commune	45
Hors commune	55

Assemblée générale

Commune	30
Hors commune	35

Saint Sylvestre

Commune	165
Hors commune	305

Spectacle/ théâtre	65
Concours de belote (commune)	90
Café sépulture (vaisselle comprise)	35

Loto

Commune	90
Hors commune	105

Vaisselle cassée	**à l'unité**
verre/tasse	1
assiette ancien service	1,2
assiette nouveau service diam.260	9
assiette nouveau service diam.280	9
assiette à dessert nouveau service	7
saladier	4
plats / louche	5
carafe	2
soupière	6

Salle non nettoyée	85
Electricité (kWh)	0,3

(au 1er septembre 2012)

SALLE D'EXPOSITION : (1bis rue du Mont)

Association hamoise 1 gratuité par an

la semaine	20
le weekend	5

Association hors commune

la semaine	40
le weekend	20

Particuliers

commune	5
hors commune	10

(par jour)

Salle non nettoyée	85
Electricité (kWh)	0,3

Caution de 85€

CELLULE REFRIGERANTE :

Hamois (particulier et association) : **50€** (1 gratuité par an pour les associations)
Hors commune : **70€** Caution : 85 €

CIMETIERE :

Concession : 30€ les 30 ans ; 50€ les 50 ans. Suite à toute vente, les emplacements devront être matérialisés au plus tard un an après la date de réservation.
Cavurne : 230€ les 30 ans ; 250€ les 50 ans.

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement – tarifs juillet 2012)

-Toute inscription se fait à la semaine et que toute semaine entamée est due.
-Le prix du repas est indexé sur celui de la cantine.
-La Municipalité se réserve le droit d'appliquer un prorata de facturation sur le camp en cas d'annulation de dernière minute (intempéries...)
- Les tickets C.A.F, M.S.A et chèques vacances restent acceptés

tarif dégressif à la semaine
selon le Quotient Familial

QF<900	1 semaine	2 semaines	3 ou 4 semaines
Commune	31	29	24
hors commune	46	44	41

QF >900	1 semaine	2 semaines	3 ou 4 semaines
Commune	36	34	30
Hors commune	49	46	42

Semaine du parc d'attraction

	1 semaine **QF<900**	1 semaine **QF>900**
Commune	41	46
Hors commune	56	59

Semaine du camp

Repas du midi non compris	1 semaine **QF<900**	1 semaine **QF>900**
Commune	61	66
Hors commune	66	79

ECOLE : Cantine 2,43€ le repas enfant ; 3,63€ par adulte - Garderie périscolaire : 8€ / an et par enfant.

PHOTOCOPIES ET FAX : noir et blanc 0,20€ l'unité (A4) / couleur : 0,25€ l'unité (A4)

Vie quotidienne

Collecte gratuite des essaims d'abeilles

L'essaimage est un phénomène naturel. L'abeille est indispensable à notre environnement (pollinisation, cultures...). Si vous ne connaissez pas d'apiculteur pour les recueillir, contacter l'association Abeilles mayennaises au :

- Yves Tanguy : 02 43 67 04 85 ou 06 18 22 55 30
- Christian Puel : 06 25 93 22 84.

Les essaims collectés par l'association sont destinés aux ruchers-école.

www.abeilles-mayennaises.fr essaim@abeilles-mayennaises.fr

La Favec (Fédération des associations de conjoints survivants)

Votre conjoint(e) décédé(e) a cotisé au régime général. Vous avez peut-être droit à une allocation veuvage ou à une retraite de réversion. Nous vous guiderons dans vos démarches et nous vous proposerons un rendez-vous.

1 rue des Fossés - 53000 Laval - Tél. 02 43 66 96 98 - e-mail : info@favec.asso.fr

www.favec.org.fr

Appelez nous au 3960 (prix d'un appel local).

Carsat Pays de la Loire : 2, place de Bretagne - 44932 Nantes cedex 9 - www.carsat-pl.fr

La Favec est partenaire de la Carsat Pays de la Loire.

www.lassuranceretraite.fr www.carsat-pl.fr

NOUVEAU

La personne qui vous vend ou vous donne un chien doit vous fournir un certificat vétérinaire indiquant notamment la catégorie à laquelle il appartient.

RAPPEL

ATTENTION :
Les chiens de 1ère catégorie ne peuvent être ni vendus, ni donnés

NOUVEAU

Votre chien a mordu une personne :
vous devez déclarer la morsure au maire de votre commune. En outre, votre chien devra être soumis à une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale.

VOUS POSSEDEZ OU ENVISAGEZ D'ACQUERIR UN CHIEN

VOS OBLIGATIONS

Vous en êtes responsable vis à vis des personnes, accompagnées ou non d'animaux, que vous pouvez croiser.

Veillez à garder votre chien chez vous ou à vos côtés dans les meilleures conditions de sécurité. Il vous appartient de prendre toutes les mesures adaptées pour l'empêcher d'aller seul sur la voie publique. Vous devez aussi garder le contrôle de votre animal en toutes circonstances.

En cas de problème lié aux conditions de garde de votre chien, le maire ou le préfet peut ordonner son placement dans un lieu de dépôt adapté.

Ne laissez jamais votre chien seul en présence d'un enfant. Appelez l'attention des enfants sur la nécessité d'être prudents envers votre animal de compagnie : pas de cri, de geste brusque ni de brutalité.

N'oubliez pas de le faire identifier (par tatouage ou puce électronique). Vous devez être attentif à son état de santé qui peut être à l'origine de modifications de son comportement.

Votre chien n'obéit pas et vous éprouvez des difficultés à le maîtriser : consultez un vétérinaire qui pourra vous mettre en relation avec un éducateur canin.

NOUVEAU

Pour que votre maire vous délivre un permis de détention, vous devez obtenir une attestation d'aptitude en suivant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

Votre chien est âgé de moins de 8 mois : il vous sera délivré un permis provisoire, valable jusqu'à son 1er anniversaire.

Votre chien est âgé de 8 mois à 1 an : vous devez faire évaluer son comportement par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale pour obtenir le permis de détention.

Les propriétaires ou détenteurs sont invités à consulter en mairie ou sur le site Internet de la préfecture des départements de leur choix, la liste des vétérinaires et des formateurs habilités.

Ils peuvent faire évaluer le comportement de leurs chiens et suivre la formation dans le département de leur choix.

VOUS POSSÉDEZ UN CHIEN CLASSÉ EN 2ÈME CATÉGORIE (CHIEN DE GARDE ET DE DÉFENSE) OU EN 1ÈRE CATÉGORIE (CHIEN D'ATTAQUE)

La détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles particulières: A dater du 1er janvier 2010, vous devez être titulaire d'un permis de détention.

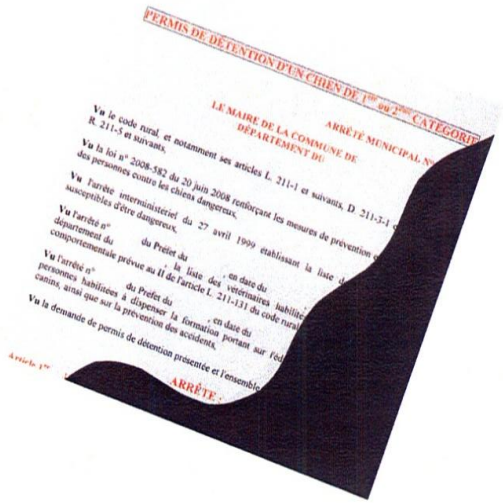
PERMIS DE DÉTENTION D'UN CHIEN DE 1ère ou 2ème CATÉGORIE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
DÉPARTEMENT DU

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°

Vu le code rural, et notamment ses articles L. 211-1 et suivants, D. 211-3-1 et R. 211-5 et suivants,

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention des personnes contre les chiens dangereux,

Vu l'arrêté interministériel du 27 avril 1999 établissant la liste des chiens susceptibles d'être dangereux,

Vu l'arrêté n° du Préfet du la liste des vétérinaires habilités en date du département du

Vu l'arrêté n° du Préfet du en date du comportementale prévue au II de l'article L. 211-13-1 du code rural,

personnes habilitées à dispenser la formation portant sur l'éducation canins, ainsi que sur la prévention des accidents,

Vu la demande de permis de détention présentée et l'ensemble

ARRÊTE :

La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1ère catégorie), d'attestation d'aptitude (lire encadré ci-contre) et d'évaluation comportementale.

Les références du permis de détention doivent être reportées dans le passeport pour animal de compagnie délivré par le vétérinaire.

Vie culturelle

Point-lecture

Le point-lecture est ouvert les : **Lundis (16h45-18h15) et les Samedis (10h30-12h00).** Il est équipé d'un ordinateur avec un accès à internet gratuit et réglementé. Les livres sont régulièrement renouvelés.

Exposition d'août au 1 bis rue du Mont

Une exposition de toiles de Bernard CHARDON aura lieu au Ham, du 11 au 19 août tous les après-midi, sauf le 15 août (visible toute la journée).Vernissage le vendredi 10 août à 18h (ouvert à tous).

Le coin des sportifs : les gagnants du Tour de France

Juillet est toujours le mois préféré des amateurs de la petite reine et pour cause...Retrouvez ici tous les gagnants de la grande boucle...

Année	Vainqueurs	2eme
2011	Cadel Evans (Aus)	Andy Schleck (Lux)
2010	Alberto Contador (Esp)	Andy Schleck (Lux)
2009	Alberto Contador (Esp)	Andy Schleck (Lux)
2008	Carlos Sastre (Esp)	Cadel Evans (Aus)
2007	Alberto Contador (Esp)	Cadel Evans (Aus)
2006	Oscar Pereiro Sio (Esp)	Andreas Kloden (All)
2005	Lance Armstrong (USA)	Ivan Basso (Ita)
2004	Lance Armstrong (USA)	Andreas Kloden (All)
2003	Lance Armstrong (USA)	Jan Ullrich (All)
2002	Lance Armstrong (USA)	Joseba Beloki (Esp)
2001	Lance Armstrong (USA)	Jan Ullrich (All)
2000	Lance Armstrong (USA)	Jan Ullrich (All)
1999	Lance Armstrong (USA)	Alex Zulle (Sui)
1998	Marco Pantani (Ita)	Jan Ullrich (All)
1997	Jan Ullrich (All)	Richard Virenque (Fra)
1996	Bjarne Riis(Dmk)	Jan Ullrich (All)
1995	Miguel Indurain (Esp)	Alex Zulle (Sui)
1994	Miguel Indurain (Esp)	Piotr Ugrumov (Let)
1993	Miguel Indurain (Esp)	Tony Rominger (Sui)
1992	Miguel Indurain (Esp)	Claudio Chiappucci (Ita)
1991	Miguel Indurain (Esp)	Gianni Bugno (Ita)
1990	Greg Lemond (USA)	Claudio Chiappucci (Ita)
1989	Greg Lemond (USA)	Laurent Fignon (Fra)
1988	Pedro Delgado (Esp)	Steven Rooks (Hol)
1987	Stephen Roche (Irl)	Pedro Delgado (Esp)
1986	Greg Lemond (USA)	Bernard Hinault (Fra)
1985	Bernard Hinault (Fra)	Greg Lemond (USA)
1984	Laurent Fignon (Fra)	Bernard Hinault (Fra)
1983	Laurent Fignon (Fra)	Angel Arroyo (Esp)
1982	Bernard Hinault (Fra)	Joop Zoetemelk (Hol)
1981	Bernard Hinault (Fra)	Lucien Van Impe (Bel)
1980	Joop Zoetemelk (Hol)	Hennie Kuiper (Hol)
1979	Bernard Hinault (Fra)	Joop Zoetemelk (Hol)
1978	Bernard Hinault (Fra)	Joop Zoetemelk (Hol)
1977	Bernard Thevenet (Fra)	Hennie Kuiper (Hol)
1976	Lucien Van Impe (Bel)	Joop Zoetemelk (Hol)
1975	Bernard Thevenet (Fra)	Eddy Merckx (Bel)
1974	Eddy Merckx (Bel)	Raymond Poulidor (Fra)
1973	Luis Ocana (Esp)	Bernard Thevenet (Fra)
1972	Eddy Merckx (Bel)	Felice Gimondi (Ita)
1971	Eddy Merckx (Bel)	Joop Zoetemelk (Hol)
1970	Eddy Merckx (Bel)	Joop Zoetemelk (Hol)
1969	Eddy Merckx (Bel)	Roger Pingeon (Fra)
1968	Jan Janssen (Hol)	Herman Van Springel (Bel)
1967	Roger Pingeon (Fra)	Julio Jimenez (Esp)
1966	Lucien Aimar (Fra)	Jan Janssen (Hol)
1965	Felice Gimondi (Ita)	Raymond Poulidor (Fra)
1964	Jacques Anquetil (Fra)	Raymond Poulidor (Fra)
1963	Jacques Anquetil (Fra)	Federico Bahamontes (Esp)
1962	Jacques Anquetil (Fra)	Joseph Planckaert (Bel)
1961	Jacques Anquetil (Fra)	Guido Carlesi (Ita)
1960	Gastone Nencini (Ita)	Graziano Battistini (Ita)
1959	Federico Bahamontes (Esp)	Henry Anglade (Fra)
1958	Charly Gaul (Lux)	Vito Favero (Ita)
1957	Jacques Anquetil (Fra)	Marcel Janssens (Bel)
1956	Roger Walkowiak (Fra)	Gilbert Bauvin (Fra)
1955	Louison Bobet (Fra)	Jean Brankart (Bel)
1954	Louison Bobet (Fra)	Ferdi Kubler (Sui)
1953	Louison Bobet (Fra)	Jean Mallejac (Fra)
1952	Fausto Coppi (Ita)	Constant Ockers (Bel)
1951	Hugo Koblet (Sui)	Lucien Lazarides (Fra)
1950	Ferdi Kubler (Sui)	Constant Ockers (Bel)
1949	Fausto Coppi (Ita)	Gino Bartali (Ita)
1948	Gino Bartali (Ita)	Albéric Schotte (Bel)
1947	Jean Robic (Fra)	Edouard Fachleitner (Fra)
1946	**Non couru**	**1945 Non couru 1944 Non couru**
1942	**Non couru**	**1941 Non couru 1940 Non**
1939	Sylvère Maes (Bel)	René Vietto (Fra)
1938	Gino Bartali (Ita)	Felicien Vervaecke (Bel)
1937	Roger Lapebie (Fra)	Mario Vicini (Ita)
1936	Sylvère Maes (Bel)	Antonin Magne (Fra)
1935	Romain Maes (Bel)	Ambrogio Morelli (Ita)
1934	Antonin Magne (Fra)	Guiseppe Martano (Ita)
1933	Georges Speicher (Fra)	Learco Guerra (Ita)
1932	André Leducq (Fra)	Kurt Stoepel (All)
1931	Antonin Magne (Fra)	Joseph Demuysere (Bel)
1930	André Leducq (Fra)	Learco Guerra (Ita)
1929	Maurice Dewaele (Bel)	Guiseppe Pancera (Ita)
1928	Nicolas Frantz (Lux)	André Leducq (Fra)
1927	Nicolas Frantz (Lux)	Maurice Dewaele (Bel)
1926	Lucien Buysse (Bel)	Nicolas Frantz (Lux)
1925	Ottavio Bottecchia (Ita)	Lucien Buysse (Bel)
1924	ttavio Bottecchia (Ita)	Nicolas Frantz (Lux)
1923	Henri Pelissier (Fra)	Ottavio Bottecchia (Ita)
1922	Firmin Lambot (Bel)	Jean Alavoine (Fra)
1921	Léon Scieur (Bel)	Hector Heusghem (Bel)
1920	Philippe Thys (Bel)	Hector Heusghem (Bel)
1919	Firmin Lambot (Bel)	Jean Alavoine (Fra)
1918	**Non couru**	**1917 Non couru 191**
	Non couru	
1914	Philippe Thys (Bel)	Henri Pelissier (Fra)
1913	Philippe Thys (Bel)	Gustave Garrigou (Fra)
1912	Odile Defraye (Bel)	Eugène Christophe (Fra)
1911	Gustave Garrigou (Fra)	Paul Duboc (Fra)
1910	Octave Lapize (Fra)	François Faber (Lux)
1909	François Faber (Lux)	Gustave Garrigou (Fra) et Geo Alavoine (Fra)
1908	Lucien Petit-Breton (Fra)	François Faber (Lux)
1907	Lucien Petit-Breton (Fra)	Gustave Garrigou (Fra)
1906	René Pottier (Fra)	Georges Passerieu (Fra)
1905	Louis Trousselier (Fra)	Hippolyte Aucouturier (Fra)
1904	Henri Cornet (Fra)	Jean-Baptiste Dortignacq (Fra
1903	Maurice Garin (Fra)	Lucien Pothier (Fra)

Numéros utiles

Stade municipal : 02-43-03-99-59,
Ecole : 02-43-03-94-77,
Salle communale : 02-43-03-99-58,
Garderie : 02-43-04-29-29

Mme MALNUIT, aide à domicile, « la Rousselière », tél : 02-43-03-33-89.

Assistantes maternelles : Mme MARTIN, « Chérance », tél : 02-43-03-93-19 et
Mme THEBAULT, « les Gouhonnières », tél : 02-43-03-91-30.

Service garde eau (astreinte) Villaines la Juhel : 06.08.10.28.34
ou Le Horps : 02.43.03.94.71 Michel HUVE 06.07.94.31.87 / Jean-Pierre RIVIERE 06.07.94.33.62.

Artisans et Commerçants

GUY LAVALEUR CONCEPT
(Fabrication-meubles-cuisines)
« Bellevue » Tél.: 02-43-03-97-26
Fax : 02-43-03-95-79

SA SALIN AGRICULTURE 53
Route de Villaines
Tél. : 02-43-03-97-76
Fax : 02-43-03-97-37

Jonathan et Yasmeen MOORE
(chambres d'hôtes et restaurant)
« le Château » Tél. : 09-60-03-41-91
ou 06-32-06-05-84
www.lechateau-leham.fr

Etablissement LEMORE-CHEVALIER
(espaces verts, vente de piquets, terrassement)
4 rue du Lavoir
Tél. : 02-53-77-01-70
ou 06-36-92-88-41

CAFE BRASSERIE GILET (restaurant)
5 rue principale
Tél. : 02-43-03-97-06

LAVALEUR CHRISTIAN Travaux agricoles
« le Chêne Buin »
Tél. : 02-43-03-98-63

Jean-Philippe MOREAU
(meubles en bois-mosaïque)
4 lotissement du Mont du Saule
Tél. : 06-80-11-27-21

TRANSPORT MEUNIER
« la Gare » Tél. : 02-43-03-76-82
Fax : 02-43-03-47-82

David MONKS (gite 7 personnes)
Le Grand Houx Tél : 02-43-30-45-26
papinière@orange.fr

Jean-Marie BARBIER
(vente porcs au détail)
Millepertuis Tél. : 09-62-37-88-75

Le comité des fêtes vous invite à la fête communale...

Mardi 14 août :

repas à la salle socioculturelle à 20H30
animé par Arnaud Ledauphin ;
Adulte 17€, Enfants 7€ (jusqu'à 12 ans)

Menu : Kir, Entrée, Entrecôte/frites (adulte) ou
Jambon braisé / frites (adulte et enfant),
Fromage, Dessert, Café

Renseignements / réservations auprès de Jérôme GUET: 06.08.67.42.68
Réservation jusqu'au 05/08/2012

Mercredi 15 août :

Le matin, **Vide grenier** ;

L'après midi, **Course cycliste** (départ 14H30 en face de la Mairie); jeux pour les enfants

Toute la journée : **Structures gonflables** gratuites pour les enfants

Le soir, **Spectacle** gratuit (salle socioculturelle, 20H) et **Feu d'artifice** (près de la grotte)

août

vendredi 10 : vernissage Bernard Chardon (salle d'exposition 1 bis rue du Mont, 18H)
mardi 21 : Club des Bruyères, repas du Club des Bruyères

octobre

mardi 30 : Club des Bruyères, concours de belote (salle socioculturelle)

novembre

dimanche 11 : Commémoration , départ de la Mairie, 11H30, puis Monument aux Morts

décembre

vendredi 21 : Marché de Noël du Comité des Fêtes (salle socioculturelle)

janvier 2013

samedi 12 : Vœux du Maire (11H). Tous les hamois sont conviés.